

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 404 Formuler des plans de soins - Focus chirurgie spécialisée			
Code	PAIR4B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u>  <b>Jean-François CLAES</b> (<a href="mailto:jean-francois.claes@helha.be">jean-francois.claes@helha.be</a>)            Alain BOKOKO (<a href="mailto:alain.bokoko@helha.be">alain.bokoko@helha.be</a>)            Annick NEIRINCK (<a href="mailto:annick.neirinck@helha.be">annick.neirinck@helha.be</a>)  <u>HELHa Jolimont</u>  <b>Laurent COUTY</b> (<a href="mailto:laurent.couty@helha.be">laurent.couty@helha.be</a>)            Jacques FONDU (<a href="mailto:jacques.fondu@helha.be">jacques.fondu@helha.be</a>)            Baudouin MANSVELT (<a href="mailto:baudouin.mansvelt@helha.be">baudouin.mansvelt@helha.be</a>)            Anne SANTOPUOLI (<a href="mailto:anne.santopuoli@helha.be">anne.santopuoli@helha.be</a>)  <u>HELHa Tournai - Salines</u>  <b>Nathalie DESCHEEMAER</b> (<a href="mailto:nathalie.descheemaer@helha.be">nathalie.descheemaer@helha.be</a>)            Philippe MALVAUX (<a href="mailto:philippe.malvaux@helha.be">philippe.malvaux@helha.be</a>)            Anne NUYTENS (<a href="mailto:anne.nuytens@helha.be">anne.nuytens@helha.be</a>)            Catherine BONTE (<a href="mailto:catherine.bonte@helha.be">catherine.bonte@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

#### Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage visés

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie :

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B04A	Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée	48 h / 5 C
PAIR4B04B	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B04A	Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée	50
PAIR4B04B	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée			
Code	5_PAIR4B04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Laurent COUTY</b> ( <a href="mailto:laurent.couty@helha.be">laurent.couty@helha.be</a> ) <b>Jacques FONDU</b> ( <a href="mailto:jacques.fondu@helha.be">jacques.fondu@helha.be</a> ) <b>Baudouin MANSVELT</b> ( <a href="mailto:baudouin.mansvelt@helha.be">baudouin.mansvelt@helha.be</a> ) <b>Anne SANTOPUOLI</b> ( <a href="mailto:anne.santopuoli@helha.be">anne.santopuoli@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 404 : Formuler des plans de soins : Focus Chirurgie spécialisée.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 404 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 404 et de l'activité d'apprentissage

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

## 3. Description des activités d'apprentissage

## **Contenu**

### **1. Pathologies**

#### *Cardio-vasculaire*

- Traitement chirurgical des artériopathies oblitérantes (Dr Thomas)
- Plasties valvulaires (Dr Vanruysevelt)
- Traitement chirurgical des anévrismes (Dr Thomas)
- Traitement chirurgical du cancer du poumon (Dr Lismonde)

#### *ORL (Dr Fondu)*

#### *Ophthalmo (Dr Gilon)*

#### *Digestive (Dr Mansvelt)*

- Traitement chirurgical pancréas
- Traitement chirurgical œsophage
- Traitement chirurgical foie
- Traitement chirurgical des patients polytraumatisés

#### *Urologie (Dr Hublet)*

- Traitement chirurgical vessie
- Interventions chirurgicales courantes en urologie (avec suivi post-op)

#### *Neuro- Traitement traumas crâniens (Dr Vanthuyn)*

- Lésions fréquentes
- Surveillances
- Mécanismes Hypertension Intra Crânienne (physio-pathologies, conséquences...)

### **2. Soins infirmiers (Mr Couty)**

Plans de soins infirmiers destinés au :

- a. patient opéré pontage, valves, CEC
- b. patient amputé - vasculaire périphérique
- c. patient avec pneumonectomie et lobectomie
- d. patient trauma crânien et tumeur cérébrale
- e. patient laryngectomisé (partielle / totale )
- f. patient grand brûlé
- g. patient opéré œsophage-pancréas
- h. patient opéré cystectomie
- i. patient avec plaies complexes

### **3. Salle d'opération**

- SI bloc opératoire (Mme Santopuoli)
- Anesthésiologie (Dr Aunac)

## **Démarches d'apprentissage**

- Exposés magistraux
- Analyse de cas concrets

- Rencontre avec des professionnels – associations de patients
- Visite d'une salle d'opération

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

### **Sources et références**

Cf. ConnectED

### **Supports en ligne**

**Néant**

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen mixte en trois parties : examen oral pathologies (9 points), examen oral soins infirmiers Mr Couty (9 points), examen écrit SOP (anesthésie et soins infirmiers Mme Santopuoli sur 2 points).

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présenté).

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	100			Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	5_PAIR4B04B	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Laurent COUTY</b> ( <a href="mailto:laurent.couty@helha.be">laurent.couty@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### **Introduction**

Les exercices sont intégrés dans les activités d'apprentissage.

### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

## 3. Description des activités d'apprentissage

### **Contenu**

### **Démarches d'apprentissage**

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

### **Sources et références**

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

## ***Principe***

**Néant**

## ***Pondérations***

**Néant**

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

## ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).